

RADIANT ÉLECTRIQUE HALOGÈNE

REH 1500 I – 3000 I – 4500 I



Notice d'entretien et d'utilisation

IMPORTANT :

Pour votre sécurité, lisez attentivement ce manuel avant d'utiliser votre appareil.

Conservez le soigneusement et consultez le chaque fois que nécessaire.

La responsabilité de la Société S.PLUS ne saurait être engagée en cas de non respect des règles et consignes indiquées ci-après ou en cas d'utilisation incorrecte.



INFORMATION IMPORTANTE POUR UNE ÉLIMINATION COMPATIBLE AVEC L'ENVIRONNEMENT.

Dans certains pays de l'Union Européenne, ce produit ne tombe pas sous le coup de l'application de la loi nationale d'acceptation de la directive RAEE et n'est donc soumis à aucune réglementation de tri sélectif en fin de vie.

Ce produit est conforme à la directive EU2002.96 EC.



Le symbole de la poubelle barrée reporté sur l'appareil indique que le produit, arrivé en fin de vie, doit faire l'objet d'un traitement spécial et doit donc être confié à un centre de tri pour appareillages électriques et électroniques, ou bien être ramené au vendeur à l'achat d'un nouvel appareil équivalent. L'utilisateur est responsable du transfert de l'appareil en fin de vie aux structures de tri appropriées, sous peine de sanctions prévues par la législation en vigueur sur les déchets. Le tri prévu pour l'envoi de l'appareil démantelé à la phase de recyclage, de traitement et d'élimination compatible avec l'environnement contribue à éviter d'éventuels effets négatifs sur l'environnement et sur la santé et favorise le recyclage des matériaux dont le produit se compose. Pour des informations plus détaillées concernant les systèmes de collecte disponibles, s'adresser au service local d'élimination des déchets ou au magasin où l'achat a été effectué. Les producteurs et les importateurs assument leurs responsabilités quant au recyclage, au traitement et à l'élimination compatible avec l'environnement soit directement, soit en participant à un système collectif.

I - Description de l'appareil

Le REH I est un radiant électrique halogène extrêmement polyvalent.

Il peut être utilisé dans différentes situations et surtout c'est un appoint calorique pour toutes vos activités. Sa chaleur est immédiate et il consomme peu d'énergie électrique. Il occupe peu de place mais peut chauffer de grands espaces.

Le REH I a été conçu et construit avec une bonne technique et assemblé avec les meilleurs composants conformes aux normes et/ou certificats concernant la sécurité d'utilisation.

II - Accessoires fournis

Le REH I est muni de :

- Câble ou boîte de dérivation pour raccordement d'alimentation (selon modèle)
- Grille de protection
- Fixation au mur réglable

III - Mises en garde avant première utilisation



Ne pas utiliser ce produit dans des buts différents de ceux qui sont exposés dans le présent manuel.

1. Après avoir ôté le produit de son emballage, s'assurer de son intégrité ; en cas de doute, adressez-vous immédiatement au constructeur ou bien à un Centre d'Assistance Technique autorisé.
2. Ne pas laisser des parties de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes non autonomes.
3. Ne pas s'asseoir et ne pas poser d'objets sur l'appareil.
4. Ne pas utiliser l'appareil en présence de substances ou de vapeurs inflammables comme de l'alcool, insecticide, essence, etc...
5. Si l'on décide d'éliminer définitivement l'appareil, le débrancher avant de le ranger hors de portée des enfants et des personnes non autonomes. Par ailleurs, nous conseillons de le rendre inutilisable en coupant son câble d'alimentation.
6. Ne pas utiliser l'appareil dans le voisinage immédiat d'une baignoire, d'une douche ou d'une piscine : respecter dans tous les cas les distances de sécurité prescrites par la norme NFC1500.
7. Ne pas toucher l'appareil avec les mains mouillées ou humides.
8. Ne pas toucher l'appareil avec des pieds nus.

9. **Cet appareil n'est pas adapté pour être utilisé par les personnes (y compris des enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou bien sans expérience ni connaissance du fonctionnement à moins qu'elles aient été instruites ou formées pour l'utilisation de l'appareil par une personne responsable de leur sécurité. Les enfants doivent être surveillés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.**
10. La température de l'appareil, durant son fonctionnement, est particulièrement élevée ; il convient donc d'éviter tout contact des surfaces brûlantes avec la peau nue. Avant toute intervention, il est conseillé d'éteindre l'appareil et d'attendre au moins 5 minutes.
11. N'apportez aucune modification de quelque type que ce soit à l'appareil.
12. Redoubler d'attention en cas d'emploi dans les lieux non surveillés.
13. Inspecter visuellement et périodiquement l'appareil pour s'assurer de son intégrité. En cas d'imperfection, éviter de l'utiliser et contacter immédiatement le constructeur ou bien un Centre d'Assistance Technique autorisé.
14. L'installation devra incorporer un moyen de déconnexion dans les canalisations fixes, conformément aux règles d'installation.
15. L'appareil doit toujours être installé en position horizontale.
16. L'appareil doit être correctement branché à un circuit électrique conforme aux normes en vigueur et muni d'un système de masse efficace. En cas de doute, faire effectuer un contrôle par un personnel professionnellement qualifié.
17. L'installation du produit doit être effectuée en respectant les instructions reportées dans le présent manuel, par un personnel professionnellement qualifié. Tout montage et/ou branchement électrique erroné peuvent causer des dommages aux personnes, aux animaux et aux objets dont SMG/S.PLUS ne pourra être jugée responsable.
18. Ne connecter l'appareil au circuit d'alimentation électrique que si la tension et la portée de l'installation correspondent aux données reportées sur la plaque de l'appareil et n'excèdent pas sa puissance maximale.
19. Avant d'effectuer toute intervention de nettoyage ou de manutention, éteindre l'appareil et le débrancher du circuit électrique en ouvrant l'interrupteur.
20. Si le produit chute ou reçoit des coups, demander immédiatement un contrôle de la part du constructeur ou d'un Centre d'Assistance Technique autorisé.
21. Pendant les interventions de manutention, ne pas toucher directement les lampes mais agir uniquement sur les culots. La lampe est endommagée par le contact avec les mains nues ; dans ce cas, la garantie de couverture du produit est invalidée.
22. En cas de contact accidentel avec la surface de la lampe, procéder à son nettoyage immédiat avec un linge imbibé d'alcool.
23. En cas de mauvais fonctionnement et/ou de panne, éteindre l'appareil et s'adresser immédiatement au constructeur ou à un Centre d'Assistance Technique autorisé.
24. Afin d'éviter tout danger, pour toute réparation éventuelle, exiger l'utilisation de pièces de rechange d'origine. En cas d'endommagement du câble ou de la prise, effectuer immédiatement un remplacement de la pièce qui devra être effectué par le constructeur ou par un Centre d'Assistance Technique autorisé. Utiliser un câble ayant les caractéristiques décrites cf.32.
25. Eteindre l'interrupteur général de l'appareil quand :
 - a) vous relevez une anomalie de fonctionnement ;
 - b) vous décidez d'effectuer une manutention ou un nettoyage externe ;
 - c) vous décidez de ne pas utiliser l'appareil pendant une longue période.
26. Ne pas couvrir ni obstruer la grille antérieure d'où émane la chaleur.
27. Ne pas couvrir ni obstruer l'appareil pendant son fonctionnement.
28. S'assurer de la propreté de la grille frontale.

29. Afin d'éviter toute risque d'incendie, ne pas installer l'appareil et ses éléments irradiants à proximité ou en direction de rideaux, lits ou autres objets facilement inflammables ; dans tous les cas, assurez-vous que l'appareil soit positionné à une distance suffisante pour éviter les risques de dommages ou d'incendie.
30. Ne pas utiliser l'appareil en parallèle avec des minuteurs ou d'autres dispositifs en mesure de l'allumer automatiquement.
31. Le système de protection de l'appareil a été spécialement conçu pour éviter l'accès direct aux éléments irradiants ; par conséquent, il ne doit pas être ôté pendant le fonctionnement.
32. Raccorder le REH I à une alimentation adaptée (selon modèle) :
 - REH 1500 I à 3000 I à une alimentation 220/240 V monophasée (selon pays) dont la section unitaire des fils électriques est de 1,5 mm².
 - REH 4500 I à une alimentation triphasée 400 V + Neutre + Terre (câble H05VV-F, 5 x 2,5 mm²)
33. Le REH I doit être pourvu d'une masse reliée à la terre.
34. Vérifier que la puissance de l'alimentation est adaptée à la charge électrique à installer.
35. L'appareil doit toujours être en position horizontale.
36. Toucher seulement les culots. Si on touche par inadvertance la surface de lampe, la nettoyer immédiatement en la frottant avec un chiffon humidifié avec de l'alcool. **La lampe subit des dommages si elle est touchée à main nue.**
37. Le remplacement du câble d'alimentation doit être exclusivement effectué par le constructeur ou par le service d'assistance ou par un technicien spécialisé.
38. Attention, si vous installez le REH I près de rideaux ou de parasols, assurez-vous de respecter les distances d'éloignement données cf. Fig.2 page 6.

IV – Installation

Le REH I doit être fixé au mur à l'aide du support fourni à visser au mur et à plus de 60 cm du plafond (voir distances minimales - Fig. 1 - page 6).

Idéalement, il doit se trouver installé à une hauteur de 2,50 m à 3 m et dans tous les cas, jamais à moins de 1,80 m : une grille de protection est installée selon la norme.

L'installation au mur permet d'obtenir le meilleur résultat calorique avec une inclinaison de 45° et l'appareil en position parfaitement horizontale.

L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

- 1) Régler le réflecteur du REH I dans la direction du faisceau exigé pour l'installation au mur. Il s'agit normalement d'une inclinaison d'environ 45° par rapport à l'horizontale.
- 2) Ne jamais installer le REH I sur une surface inflammable, ni le diriger vers une surface inflammable (Fig.2 - page 6).
- 3) Le REH I doit être placé à une distance libre (ligne visuelle) non inférieure à 2 m des objets en carton, tissu, etc... ainsi qu'en cas de baies vitrées. **S'il est placé dans des ateliers et garages, où se trouvent des peintures inflammables ou des combustibles, le REH I doit être placé à au moins 4 m de la source de danger.**
- 4) Il est conseillé de ne pas installer le REH I dans des locaux très poussiéreux, pour ne pas abîmer la lampe.

Entretien et remplacement de la lampe

Le remplacement de la lampe doit être exclusivement effectué par le constructeur, par le service d'assistance ou par un technicien spécialisé qualifié. Il est conseillé de dépoussiérer de temps en temps la parabole et lampe à l'aide d'un pinceau ou avec de l'air comprimé de façon à toujours obtenir l'efficacité calorifique du REH I.

V - Caractéristiques

APPAREIL	PUISSANCE (W)	TENSION (V)	INTENSITÉ (A)	LARGEUR (cm)	HAUTEUR (cm)	PROFONDEUR (cm)	Poids (Kg)
REH 1500 I	1500	Mono 230	6,5	47	13,5	6,5	1,5
REH 3000 I	3000	Mono 230	13,0	47	22,5	6,5	3
REH 4500 I	4500	Tri 400 +N+T	6,5	47	32	6,5	4,5

❖ Indice de protection : IPX5 (protégé contre les projections d'eau)

Certificat de garantie

Nos appareils sont garantis 1 an à compter de la date d'achat.

Fig. 1 – Installation Murale

Le REH I doit toujours être installé horizontalement.

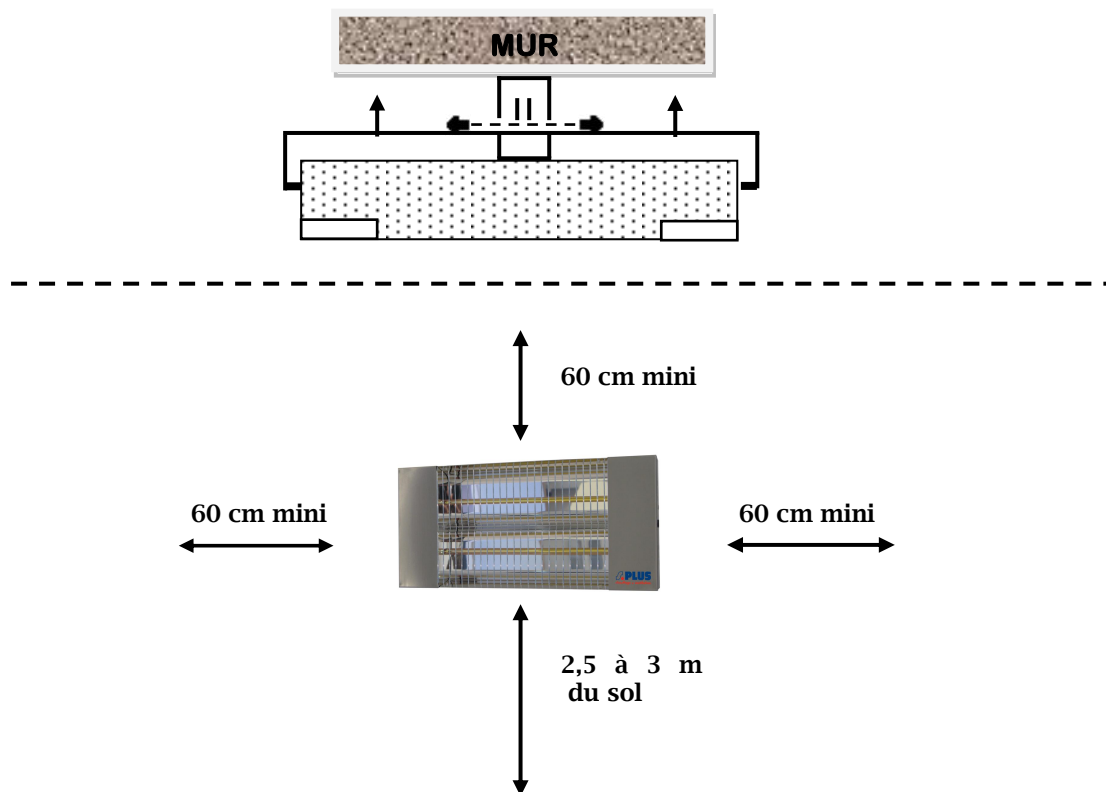
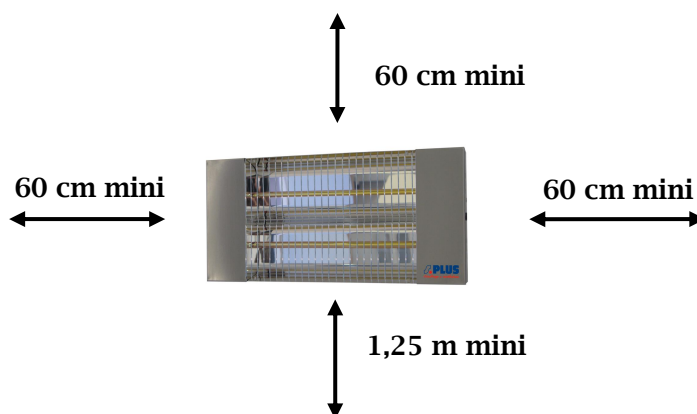


Fig. 2 – Règlementation ERP :

En complément des éléments ci-dessus (Fig.1) veuillez tenir compte de l'éloignement minimal des matières ou matériaux inflammables. Ne jamais placer d'objet à moins de 2 m face à l'appareil et à moins de 4 m dans le cas de matières inflammables (voir Chap. IV - 3)



Compte tenu des améliorations et des perfectionnements effectués sur nos appareils, nous nous réservons le droit de modifier, sans préavis, leurs caractéristiques. Seule la notice technique accompagnant le matériel est valable.